

Le 28 février 2023

Broyage de végétaux à domicile : inscrivez-vous dès à présent

Avec l'arrivée du printemps, les équipes de broyage de végétaux à domicile ont repris du service sur le territoire de Thonon Agglomération. Vous souhaitez limiter vos déplacements à la déchetterie et profiter des bienfaits d'un broyat-maison ? Inscrivez-vous dès à présent sur le site internet pour bénéficier de ce service.

Le service de broyage est entièrement gratuit pour les particuliers, pour tout volume de branchages compris entre 2m³ et 25 m³. Celui-ci évite de se déplacer en déchetterie et permet d'utiliser le broyat obtenu dans son jardin. Le broyat obtenu devra être valorisé directement dans les espaces verts du foyer bénéficiaire. La campagne de printemps se déroulera jusqu'à mi-juillet.

Le service s'accompagne en outre d'une dimension sociale puisque les prestations de broyage sont assurées par du personnel de Chablais Insertion et du LIEN (Léman Initiative Emploi Nature).

Chaque année, les déchets verts représentent environ 7 500 tonnes de déchets produits sur le territoire de Thonon Agglomération, un chiffre à rapprocher des 42 490 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2022. Or les déchets de cuisine et les végétaux sont 100% recyclables à la maison grâce au compostage, au paillage et au jardinage au naturel.

Plus d'informations : www.thononagglo.fr – Tél 04 50 31 25 00

CONTACT PRESSE : Caroline Jacquier
Service communication
+33 (0)4 50 31 25 00 | c-jacquier@thononagglo.fr